



À la fin de cette unité, vous serez en mesure de :

- ❖ Énumérer vos responsabilités en tant que conseiller(-ère) en dépistage du VIH
- ❖ Vous souvenir de ce que signifie l'acronyme ARCCH et de son application aux activités de dépistage du VIH
- ❖ Considérer les perspectives et expériences des client-es, qui peuvent influencer l'expérience du dépistage
- ❖ Parler avec les client-es au sujet des risques et bienfaits du dépistage, pour leur permettre de prendre une décision éclairée (consentement)



Votre rôle à titre de conseiller(-ère) en dépistage du VIH

- ❖ Découvrir les besoins du client ou de la cliente. Pour cela, il s'agit de discuter avec cette personne et, **à l'avance**, de s'informer sur les besoins et les défis des communautés que vous servez
- ❖ Offrir du soutien et des références aux services nécessaires, y compris en prévention du VIH, soins pour le VIH et dépistage d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang
- ❖ Expliquer le dépistage et donner de l'information sur les risques et la transmission du VIH, selon les besoins de chaque client-e. Avant de faire le dépistage, assurez-vous que la personne y **consent**
- ❖ Fournir des informations complètes et exactes sur tous les formulaires de réquisition de dépistage. Lors du dépistage rapide du VIH, suivre les procédures correctement et minutieusement
- ❖ Fournir un soutien initial, aux plans émotionnel, social et médical, lorsqu'une personne reçoit un résultat réactif au dépistage*

* Le résultat d'un dépistage rapide est : réactif ou non réactif. Un dépistage standard doit confirmer que la personne est séropositive pour le VIH



En Ontario, le dépistage du VIH est

ARCCH

Les lignes directrices ontariennes sur le dépistage précisent que tous les services de dépistage du VIH (y compris au point de service) sont :

Adaptés – Chaque interaction pour un dépistage correspond aux besoins du client ou de la cliente et est adaptée selon ses préoccupations et questions

Respectueux – Chaque interaction pour un dépistage aborde le client avec respect et franchise afin d'examiner les éléments du risque sans porter de jugement et sans stigmatiser

Consentis – Les personnes dépistées pour le VIH doivent avoir choisi de passer le test et avoir réfléchi aux conséquences qu'un test réactif (positif) pourrait avoir dans leur vie

Confidentiels – Les personnes dépistées pour le VIH sont confiantes que leur vie privée sera respectée

Haute qualité – Les personnes dépistées pour le VIH ont accès à un continuum de services de grande qualité, y compris un dépistage précis pour le VIH, mais également une orientation vers d'autres services nécessaires de prévention et de soins



Le rendez-vous pour le test

Un-e client-e a pris un rendez-vous, lors duquel on discutera du dépistage du VIH. Le rendez-vous comporte cinq parties :

- 1) Introduction de la conversation sur le dépistage
- 2) Évaluation du risque et du besoin de services de la personne
- 3) Explication du dépistage et obtention du consentement
- 4) Réalisation du dépistage
- 5) Prestation de suivi concernant le résultat du dépistage et recommandation à des services

Ce module de formation explique comment aborder ces discussions à l'aide du cadre conceptuel ARCCH; le prochain module de cette même série examinera de plus près comment évaluer le risque. D'autres modules aborderont l'explication de la science sous-jacente au dépistage, la réalisation du dépistage et l'offre de soutien concernant le résultat



Une liste aide-mémoire de toutes les informations à aborder lors d'un rendez-vous de dépistage est incluse dans votre documentation



Adaptés – Centrés sur les besoins du client

Chaque rendez-vous de dépistage est une conversation entre vous et votre client-e, à propos du VIH, de sa santé et de ses préoccupations. L'aide-mémoire est un guide, ce n'est pas un script!

- ❖ Certain-es client-es ont besoin d'une information détaillée et désirent cette information, au sujet du risque pour le VIH ainsi que du dépistage proprement dit – lors du dépistage, on doit prendre le temps, avec le/la client-e, de s'assurer qu'il ou elle reçoit l'information désirée
- ❖ Certain-es client-es seront réticent-es à parler de leurs risques et de leurs comportements, ce qui rend plus difficile d'évaluer leur degré de risque. Essayez d'obtenir des informations exactes, mais ne faites pas de pression pour soutirer à la personne ce qu'elle ne veut pas que vous sachiez
- ❖ Certain-es client-es se font dépister dans le cadre d'une routine. Ils/elles connaissent le risque et le test, et veulent être dépisté-es rapidement. Facilitez cela. Certains sites de dépistage en Ontario offrent à présent des programmes de dépistage express, pour ces client-es

La quantité d'information fournie devrait être déterminée par les besoins du client ou de la cliente



Adaptés – Centrés sur les besoins du client

Voici comment vous pourriez commencer le rendez-vous de dépistage. Ce que le/la client-e dira sur sa/ses raisons de se faire dépister orientera le rendez-vous.

Bonjour, je m'appelle _____. Je suis conseiller/conseillère ici.
Alors, vous êtes ici pour un dépistage du VIH?

D'accord, je vais faire ce test pour vous. Qu'est-ce qui vous a fait prendre la décision de venir ici aujourd'hui? (Si la personne hésite, sondez : Est-ce que ça fait partie de votre routine? Est-ce qu'il est arrivé quelque chose qui vous préoccupe?)

Ça fait partie de
ma routine

Nouvelle relation ou changement dans la
vie du client ou de la cliente (rupture), qui
pourrait accroître son risque

Exposition qui préoccupe
le/la client-e

Le/la client-e a été avisé-e par la santé
publique, concernant une exposition
antérieure



Adaptés – Centrés sur les besoins du client

Mon travail

- ❖ Offrir des services de dépistage qui correspondent aux besoins spécifiques et à la situation de chaque client-e
- ❖ Référer les client-es qui sont à risque à des ressources additionnelles, comme des programmes d'un organisme local de réponse au VIH, programmes de réduction des risques, programmes de réduction des méfaits, soins de santé mentale et/ou prescription pour la PrEP

Pas mon travail

- ❖ Counseling exhaustif pour réduire les risques : aidez les client-es à comprendre leur risque pour le VIH et encouragez le recours aux ressources locales (y compris les programmes de réduction des risques), mais soyez réaliste. Le changement comportemental est un processus à long terme



Respectueux – Guidés par les valeurs du client

Nous apportons tous et toutes des valeurs et des convictions dans le travail que nous effectuons, mais une conversation sur le dépistage et sur le risque doit être guidée par les valeurs du client ou de la client-es – et pas par les nôtres.

- ❖ Des expériences de jugement venant de fournisseur(-euse)s de services et de soins de santé sont un obstacle majeur au dépistage du VIH
- ❖ Plusieurs personnes qui se font dépister ont vécu de la discrimination (homophobie, racisme) et de la marginalisation, dans le passé; et leur perception de vous est influencée par leurs expériences
- ❖ Plusieurs femmes et hommes des populations que nous servons ont vécu de la violence et des traumatismes – présumez que c’est le cas de tous les client-es. Avant de toucher la personne, demandez la permission. N’entrez pas dans des détails dont vous n’avez pas besoin (comme les risques avant leur plus récent dépistage du VIH). Informez-vous sur les soins sensibles aux traumatismes
- ❖ Il ne suffit pas d’être une personne bonne et sans préjugés : vous devez vous informer sur les enjeux qui affectent la/les population(s) que vous servez



Respectueux – Guidés par les valeurs du client

Comment en apprendre plus

- ❖ Pendant le processus de formation, vous vous exercerez souvent en doublant un-e intervenant-e plus expérimenté-e en dépistage. Portez attention à ce qu'il/elle dit – et pas seulement à la façon de faire le dépistage. Posez des QUESTIONS, par la suite, sur tout ce que vous n'avez pas compris dans les conversations avec des client-es
- ❖ Plusieurs sites de dépistage ont des partenariats avec d'autres organismes de votre communauté. Informez-vous sur ces organismes, les populations qu'ils servent et les services qu'ils offrent
- ❖ L'Ontario reconnaît **cinq populations prioritaires** qui sont les plus à risque de contracter le VIH. La compétence culturelle pour l'interaction avec des gens des communautés que vous servez doit faire partie de votre pratique. Des liens aux ressources élémentaires concernant les besoins de chaque population prioritaire sont inclus dans votre documentation.



**Informez-vous
davantage sur les
besoins des
client-es et sur la
compétence
culturelle**



Respectueux – Guidés par les valeurs du client

Mon travail

- ❖ Fournir des services de dépistage qui répondent aux besoins et circonstances spécifiques de chaque client-e, de façon respectueuse
- ❖ S'informer sur les populations que sert votre site de dépistage et sur la pratique de la compétence culturelle
- ❖ Aider les client-es à comprendre leurs risques de VIH

Pas mon travail

- ❖ Formuler des commentaires critiques ou exprimer des jugements concernant les choix d'un-e client-e ou sa culture
- ❖ Poser des questions détaillées sur les pratiques sexuelles ou d'usage de drogues, au-delà de ce qui est nécessaire pour établir la possibilité de risque
- ❖ Faire des suppositions quant à qui suivra ou ne suivra pas une référence



Consensuels – Soutenir des choix éclairés

Le consentement est un préalable de tout dépistage du VIH en Ontario. **Tout-e client-e peut décider en tout temps de ne pas se faire dépister et peut refuser tout suivi, comme le test de confirmation d'un résultat réactif.**

Assurez-vous que les client-es qui souhaitent se faire dépister :

- ❖ Comprennent que, si vous procédez à un dépistage rapide du VIH au point de service, le résultat ne prend que quelques minutes. Assurez-vous que le/la client-e est préparé-e. Bien qu'un résultat réactif au dépistage rapide doive être confirmé par un test standard, dans presque tous les cas il signifie que le/la client-e est séropositif(-ve) pour le VIH
- ❖ Comprennent qu'être séropositif ou séropositive pour le VIH signifie que la personne a un état chronique qui nécessitera un traitement continu; avec un traitement, la personne peut vivre une vie longue et en santé. Si le test est réactif, vous allez mettre la personne en contact avec des soins
- ❖ Ont réfléchi à la réaction qu'ils/elles auraient à un résultat positif, et savent vers quelle(s) personne(s) de leur entourage proche ils/elles peuvent se tourner pour obtenir du soutien
- ❖ Savent que le fait de connaître leur statut VIH signifie qu'ils/elles auront l'obligation légale de le divulguer à leurs partenaires antérieur-es (et qu'il existe des services pour aider les personnes à faire cette notification de façon anonyme, si nécessaire); et qu'ils/elles devront également divulguer leur statut VIH à leurs partenaires futur-es jusqu'au moment où leur charge virale aura atteint un niveau indétectable



Consensuels – Soutenir des choix éclairés

Le dépistage de personnes de moins de 18 ans

- ❖ En vertu de la *Loi sur le consentement aux soins de santé* (1996), toute personne apte à donner un consentement éclairé peut être dépistée
- ❖ Si un-e adolescent-e demande du counseling et comprend ce qu'est un dépistage du VIH et pourquoi il/elle désire ce dépistage, prenez en note au dossier qu'il/elle a démontré être apte, et offrez-lui le dépistage
- ❖ Un parent peut donner un consentement au nom d'une personne mineure, mais si l'enfant ou adolescent-e semble contraint au dépistage, ne l'effectuez pas

Le dépistage du VIH et la santé mentale

- ❖ Un diagnostic de trouble de santé mentale ne devrait pas être un obstacle au dépistage. Cependant, si un-e client-e semble trop ivre ou désorienté-e pour faire un choix éclairé, le dépistage devrait être retardé jusqu'à ce que la situation soit différente



Consensuels – Soutenir des choix éclairés

Mon travail

- ❖ S'assurer que les client-es sachent qu'ils/elles ont le droit à tout moment de refuser le dépistage
- ❖ S'assurer que les client-es comprennent que le VIH est un état chronique; si le résultat de leur dépistage est positif, il leur faudra suivre un traitement pour le gérer

Pas mon travail

- ❖ Effectuer un dépistage pour une personne qui n'en comprend pas l'utilité
- ❖ Camoufler un dépistage du VIH parmi d'autres dépistages afin que le/la client-e ne comprenne pas qu'un dépistage du VIH est effectué
- ❖ Minimiser les conséquences d'un résultat positif au dépistage du VIH, sur le plan émotionnel et de la santé



Confidentiels – Protéger la confidentialité des clients



Les données démontrent que les préoccupations liées à la confidentialité et à la vie privée constituent un autre obstacle majeur au dépistage du VIH.

- ❖ Expliquez aux client-es pourquoi des informations sont collectées et comment elles sont protégées, dans votre site. Assurez aux client-es préoccupé-es que leur résultat sera conservé de façon sécurisée et ne sera pas partagé avec des employé-es qui ne sont pas impliqués directement dans leurs soins
- ❖ Indiquez aux client-es que le dépistage anonyme est offert en Ontario; aidez-les à trouver le site de dépistage anonyme le plus près, s'ils ou elles préfèrent ce mode de test
- ❖ Expliquez quels renseignements sont transmis aux Laboratoires de santé publique, concernant un dépistage du VIH, et quels renseignements sont transmis par ces laboratoires aux instances locales de santé publique

**Intégrez la
confidentialité
dans votre
pratique**

**Faites attention aux
endroits où vous laissez
vos papiers, aux
endroits où vous parlez
de vos client-es et à ce
que vous dites
d'eux/elles, même si
vous ne les nommez pas**



Confidentiels – Protéger la vie privée des clients

Pour chaque client-e qui est dépisté-e pour le VIH, une réquisition de test est transmise au Laboratoire de santé publique :

- ❖ Une réquisition anonyme inclut un numéro de référence et l'année de naissance de la personne
- ❖ Une réquisition nominative inclut le nom de la personne et sa date de naissance
- ❖ Les deux types de réquisition incluent des renseignements sur le genre, l'appartenance ethnique et les facteurs de risque

Rassurez le/la client-e. Ces renseignements démographiques ne sont pas collectés pour les « suivre ». Ils sont collectés pour améliorer les programmes ontariens de prévention et de dépistage. Une partie de votre rôle en tant que conseiller(-ère) en dépistage du VIH est de recueillir ces informations auprès de vos client-es de la façon la plus complète possible et de les transmettre avec exactitude



Confidentiels – La déclaration à la santé publique

Un résultat positif au dépistage du VIH est considéré comme un état « d'importance pour la santé publique » en vertu des lois de l'Ontario. Un résultat de séropositivité au test standard pour le VIH en laboratoire ou un résultat réactif au dépistage rapide au point de service est automatiquement déclaré à l'unité locale de santé publique par le Laboratoire de santé publique

- ❖ Si le/la client-e est dépisté-e de façon nominative (on a son nom et son numéro de l'Assurance-santé de l'Ontario [OHIP]), l'unité de santé publique fera un suivi auprès de lui/elle pour lui offrir du soutien. L'unité de santé publique veillera également à ce que les partenaires (sexuel-les et de consommation de drogues) antérieur-es de la personne soient avisé-es, mais sans révéler l'identité de la personne
- ❖ Si un-e client-e recourt au dépistage anonyme, ce suivi ne peut pas être effectué. Le ou la client-e a alors la responsabilité de divulguer sa séropositivité à ses contacts sexuel-les. Du soutien à la divulgation peut être organisé de façon anonyme, si nécessaire

D'autres informations sur le soutien à la divulgation aux partenaires sont incluses dans le module sur le soutien aux personnes qui reçoivent un résultat positif au dépistage



Confidentiels – Protéger la vie privée des clients

Mon travail

- ❖ Protéger les renseignements des client-es contre l'intrusion de toute personne (y compris les autres employé-es qui n'ont pas besoin d'être au courant)
- ❖ Donner une information claire aux client-es en ce qui concerne la déclaration à la santé publique et la notification des partenaires

Pas mon travail

- ❖ Partager des informations non médicales ou des anecdotes révélées lors d'un rendez-vous de dépistage
- ❖ Partage d'informations médicales avec quiconque n'a pas besoin de savoir pour assurer des soins appropriés au client, à la cliente et/ou à ses contacts



Haute qualité des soins – Liens aux services

Lorsqu'un-e client-e se présente pour un dépistage du VIH, c'est pour protéger sa santé. Que le résultat du dépistage soit positif ou négatif, vous pouvez miser sur cet élan pour mettre la personne en contact avec des services. Votre site devrait tenir à jour des documents informatifs sur les services de votre région que vos client-es pourraient utiliser

- ❖ Référez les client-es à des programmes de réduction des risques, dans un organisme local de réponse au VIH, et soyez en mesure de leur indiquer où l'on peut se procurer du matériel de réduction des méfaits
- ❖ Les dépendances et les défis de santé mentale peuvent être des obstacles considérables à la prévention. Soyez au courant des services de votre région et aidez les gens à y avoir accès, lorsque approprié

Lorsqu'un-e client-e a un résultat réactif au dépistage, **vous êtes son lien vers des soins continus**. Nous en parlerons davantage dans le module sur le soutien à une personne qui reçoit un résultat positif au dépistage





Haute qualité des soins – Gérer l’anxiété

Parfois les fournisseurs de services de dépistage du VIH travaillent auprès de client-es à forte anxiété et à risque faible ou nul (FARFN) au sujet de l’infection par le VIH.

Les client-es FARFN ont des besoins différents des autres client-es qui se font dépister. [Lignes directrices sur le counseling aux client-es à forte anxiété et à risque faible/nul pour le VIH](#) (Hassle Free Clinic) vous aideront à vous concentrer sur les facteurs clés qui alimentent l’anxiété d’un-e client-e.

Dans tous les cas, il conviendrait de fournir de manière proactive des orientations vers des services de counseling ou de thérapie plus intensifs

Lignes directrices sur le counseling

**aux client-es à forte anxiété et à
risque faible/nul pour le VIH**

Mises à jour en 2021



Hassle Free Clinic



Haute qualité des soins – Thérapies médica- menteuses préventives

- ❖ Des thérapies au moyen de médicaments (la PrEP et la PPE) sont des options que vos client-es n'ont peut-être pas envisagées. Discutez de ces options, lorsque approprié, et si votre site ne peut les prescrire, référez le/la client-e à des services externes. Pour une liste des fournisseur(-euse)s, consultez www.ontarioprep.ca



Prophylaxie post-exposition (PPE) :
utilisation de médicaments anti-VIH pour prévenir l'infection après une exposition à risque élevé. La personne doit amorcer la thérapie dans les 72 heures suivant l'exposition. La PPE réduit de 80 % le risque de développer l'infection à VIH



Prophylaxie pré-exposition (PPrE, ou PrEP selon l'acronyme anglais) :
utilisation continue de médicaments anti-VIH pour prévenir l'infection par le VIH. L'utilisation constante de la PrEP élimine à toutes fins pratiques le risque d'infection par le VIH et réduit d'environ 50 % le risque de la contracter par partage de seringue/aiguille



Haute qualité des soins – Liens aux services

Mon travail

- ❖ Connaître les services de prévention et de réduction des méfaits ainsi que les soins qui sont offerts dans votre région
- ❖ Diriger les client-es vers ces services
- ❖ Effectuer le dépistage rapide du VIH avec exactitude et correctement (nous parlerons de ceci dans des modules ultérieurs)

Pas mon travail

- ❖ Être une personne qui fournit du soutien de longue durée à quelque client-e que ce soit, ou résoudre ses problèmes. Votre travail est d'effectuer le dépistage du VIH et de relier les client-es à d'autres services
- ❖ Offrir des « critiques » ou des commentaires au sujet d'autres services. Il revient à chaque client-e de prendre des décisions concernant les intervenant-es locaux ou locales qui lui conviennent le mieux